

Hamois-sous-Vert



Notre arbre à idées commençait à se remplir

BONJOUR A TOUTES ET A TOUS !

Du temps s'est écoulé depuis notre dernier Hamois-sous-Vert, mais la locale n'est pas pour autant restée inactive. En novembre dernier, ECOLO Hamois a distribué des petits fruitiers. Par ce geste, nous voulions sensibiliser les citoyens au soutien à nos producteurs locaux. Le principe de la matinée était "Une idée pour la commune = un plant". Pas moins de 130 plants ont ainsi été échangés contre 44 idées autour d'un café ou d'une soupe. Le résultat est visible sur notre site.

Nous remercions toutes les personnes d'être venues et d'avoir échangé un moment avec nous ! Nous ne manquerons pas de relayer vos idées au conseil et tenter de faire avancer les choses.

Nouvelle équipe au conseil communal !

Pour cause de départ à l'étranger de sa famille pour raisons professionnelles, Marlène Moreau a démissionné de son mandat de conseillère communale, passant ainsi à son suppléant Guy Degrune le flambeau du mandat qu'elle occupait depuis deux ans.

Tout d'abord, la locale remercie chaleureusement Marlène pour son engagement en faveur des projets ECOLO. Elle a, en effet, contribué, avec d'autres, à ce que ceux-ci soient davantage présents dans la commune, et par là à ce qu'une attention plus grande soit apportée aux enjeux de gouvernance, ainsi qu'aux enjeux sociaux et environnementaux. Nous lui souhaitons bonne route !

Guy Degrune a donc pris la relève depuis le conseil communal de novembre. Il répond ainsi aux engagements qu'il a pris vis-à-vis des électeurs et, fort de son expérience, sera notamment attentif à la pauvreté qui touche aujourd'hui un grand nombre de nos concitoyens.

Après une carrière bien remplie à la SNCB au service de la clientèle, il complète son aspiration profonde au bien-être des concitoyens, en œuvrant au sein de différentes



Marlène avant son départ, avec son suppléant Guy

organisations patriotiques et aura toujours le même discours, à savoir ne pas laisser une planète poubelle aux générations actuelles et futures, et être à l'écoute des jeunes.

Par ces changements, ECOLO HAMOIS rappelle la couleur dans laquelle il compte engager Hamois pour l'avenir. Nous voulons être une force sur laquelle les citoyens peuvent compter. Pour ceux qui veulent plus de solidarité entre les humains, tant présents qu'à venir, ainsi qu'avec le monde qui nous entoure; pour ceux qui désirent de la bonne gouvernance, du progrès et du développement durable, nous serons toujours là !

Au-delà d'hommes et de femmes engagés, ECOLO HAMOIS, c'est aussi des propositions constructives parmi lesquelles des audits énergétiques des bâtiments communaux ou des primes pour les citoyens afin de réduire l'énergie consommée ; un usage raisonnable des pesticides pour l'entretien des voiries ; des aides équitables aux associations locales ; la mise en œuvre d'un plan de mobilité ; une attention particulière à mener à terme les projets de la Commission Locale de Développement Rural ; une réflexion sur l'accès au logement décent pour chacun, ...

C'est dans ce sens que Guy Degrune s'est engagé à prendre avec détermination la relève de Marlène Moreau.

La majorité ne voit pas plus loin que le bout de son nez en acceptant le TTIP

Nous avons mis sur la table, lors de la séance du 3 novembre 2014, une motion demandant la fin définitive des négociations du projet « TTIP » (Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement), en cours de négociation à la commission européenne.

Cet accord de libre-échange entre les Etats-Unis et l'Union européenne promet une croissance économique, profitant aux grands groupes, mais plus que probablement au détriment des citoyens et de l'environnement.

Balayant déjà notre démocratie en tenant les négociations secrètes, le traité, tel que proposé, présente de gros risques en voulant harmoniser vers le bas les barrières non tarifaires, entre les Etats-Unis et l'Europe, de nos acquis sociaux, de nos normes sanitaires et environnementales, culturelles, de service public, de protection des consommateurs et des entreprises. Ainsi, le poulet lavé au chlore, les OGM et la viande aux hormones, entre autres, pourraient arriver sur nos marchés, des emplois seraient menacés et le gaz de schiste pourrait être exploité.

De plus, il serait possible pour les multinationales de sanctionner, au frais du contribuable, tous les niveaux de pouvoir (dont la commune !) qui installeraient sur son territoire des normes qui « menaceraient » les profits de ces entreprises. Ainsi, par exemple, une commune pourrait être accusée d'entrave à la liberté de commerce si elle favorise les circuits courts pour l'alimentation des repas scolaires ou si elle abandonne l'usage des pesticides ; car, selon le TTIP, ce serait de la concurrence déloyale et entraverait les investissements de ces entreprises.



Nous voulions donc que la Commune de Hamois s'oppose à la mise en œuvre de ce TTIP. La seule chose à faire était de clamer son désaccord, comme tant d'autres communes l'ont déjà fait (dont Marchin dans notre région, mais aussi Sambreville, Ans, Ixelles, Tournai, Liège etc.). **Hamois pouvait donc, comme les autres, peser dans la balance.** Mais la majorité CDH-MR-PS en a décidé autrement. Selon elle, nous ne tenons pas toutes les clés en main pour décider. Certes, mais **nous serons pourtant tous directement touchés par les impacts de ce traité, même ici à Hamois.** Et, bien que les négociations ne soient pas finies, ce qui en est déjà sorti est non négligeable et méritait, à notre sens, que la commune puisse déjà tirer la sonnette d'alarme à son niveau. Encore une occasion manquée pour Hamois de participer activement à la protection de nos valeurs sociales, culturelles et environnementales... Alors que de plus en plus de décisions sont prises à d'autres niveaux de pouvoir et particulièrement au niveau européen, la majorité ne veut pas ouvrir les yeux, comme si elle habitait dans une bulle coupée du reste du monde.

Nous le regrettons amèrement, de plus que l'envoi de la motion n'aurait rien coûté à la commune. **Elle aurait pu et dû être un des acteurs qui s'oppose aux décisions menaçantes du TTIP et ce, pour le bien-être de tous ses citoyens.**



La locale était d'ailleurs présente lors de la **manifestation du 19 décembre** dernier avec l'alliance D19-20 qui regroupe des citoyens, des agriculteurs, des syndicats et des ONG. Nous étions plus de 2000 dans les rues de Bruxelles pour encercler le parlement européen. Heureusement, de plus en plus de voix s'élèvent pour contrer ce projet et de nombreuses villes se disent « Hors-TTIP ». Vous aussi rejoignez le mouvement en suivant les plus d'un million de signataires de la pétition qui circule sur internet. Et pourquoi ne pas en parler autour de vous ? Plus d'informations sur le sujet sur le site du CNCND : <http://www.cncnd.be>

La Commission Locale de Développement Rural

Installée en début de législature, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) a terminé une grande étape de son cheminement. La priorisation des projets est en effet finie.

Tout d'abord, **nous nous étonnons, et nous regrettons, le temps qu'il y a parfois eu entre les différentes réunions** de cette commission et le fait que certaines idées, comme l'idée d'un potager collectif, soient passés à la trappe. Cela a sûrement joué dans la démotivation des membres de la commission.

Néanmoins, **nous nous réjouissons du résultat** car des projets très intéressants vont voir le jour et la priorisation de ceux-ci, émanant des membres, a été bien respectée. Les 36 projets ont été divisés en 3 lots : le lot 1 doit être initié dans les 3 ans, le lot 2 dans les 6 ans et le lot 3 dans les dix ans.

L'ensemble des projets sont consultables sur le site de la commune. Nous épingleons néanmoins dans le lot 1 la création d'un réseau de liaisons de mode doux entre les villages, l'amélioration de la qualité des eaux, la création d'accueil pour la petite enfance ou la prise en considération des problématiques du vieillissement des aînés.

Nous aurions bien-sûr aimé que d'autres projets se trouvent en lot 1, comme le développement d'une politique d'intégration à la cité Vivaise. Ce projet se trouve en lot 3 et doit donc être initié seulement dans les 10 ans ; ce qui n'oblige cependant pas la majorité de rester les bras ballants pendant tout ce temps. **Nous osons donc espérer qu'une réflexion par rapport à cela se fasse avant**

Quoi qu'il en soit, la réalisation du lot 1 doit être, au minimum, initié à brève échéance ; et ce, toujours avec l'avis de la CLDR et des citoyens. Que vous soyez membre ou non de cette commission, vous avez le droit à la parole lorsqu'un projet sera en phase de construction. **Ne ratez donc pas cette opportunité qui s'offre à vous !**

CE (PETIT) APERÇU DE NOTRE TRAVAIL VOUS A DONNÉ ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?

Faites donc un tour sur notre site internet (ecolo.hamois.be) ou notre page facebook (Hamois Vert ou Ecolo Hamois) pour voir l'ensemble de nos publications. Ou donnez-nous vos coordonnées pour recevoir mensuellement nos nouvelles.

CONSEIL DU 15 DÉCEMBRE 2014

Long conseil que celui du 15 décembre 2014. Pour cause : le budget communal et celui du CPAS ainsi que la modification du règlement général de police qui ont engendré beaucoup de discussions, parfois houleuses. Et notre dernière intervention a finalement fait sauter le bouchon...

LE BUDGET

Nous nous sommes abstenus sur le budget du CPAS et sur le budget communal, et ce pour plusieurs raisons.

Nous n'avions déjà pas en main tous les documents pour analyser ces budgets. Il nous manquait en effet l'avis de l'Échevine des finances, du Directeur général et de la Directrice financière qui est une obligation légale, ainsi que plusieurs graphiques bien utiles. De plus, la note de politique financière nous a été donnée le jour même du conseil. Nous pouvons comprendre qu'il y ait parfois certaines complications mais, depuis notre arrivée au conseil en 2012, nous n'avons jamais reçu cette note à temps.

Mais la véritable raison qui nous a poussés à nous abstenir est que **nous ne percevons pas, en scrutant les budgets, la réelle politique de la majorité.** Quelques travaux, certes plus nombreux que les autres années, sont entrepris par-ci par-là mais rien de vraiment novateur ou d'ambitieux alors que les finances communales se portent bien. Or, ce

MODIFICATION DE LA CHARTE DE BIEN VIVRE ENSEMBLE AINSI QUE LES SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES (SAC)

Un autre point qui nous paraissait important de souligner et à débattre lors de ce conseil communal était **la modification du règlement de police.** Malheureusement, peu de personnes ont participé au débat, si on enlève bien-entendu les soufflements irrités des conseillers qui trouvaient la séance trop longue à leur goût...

Avec les modifications de cette Charte de Bien Vivre Ensemble, **les Sanctions Administratives Communales (SAC) ont été revues.** Certaines infractions relevant du Code pénal se trouvent maintenant sous la forme d'infractions mixtes. Ce qui veut dire que ces infractions pourront être traitées par la commune. Nous ne nous érigeons pas contre l'entière mesure mais **il nous semble que certaines infractions lourdes doivent rester du ressort du code pénal !** Il en est ainsi des coups et blessures volontaires. Comment une commune pourrait juger un cas aussi grave aussi bien qu'un juge ? Parlons aussi de la séparation des pouvoirs, un des fondements de notre démocratie, qui est ici totalement bafouée ! La commune sera juge et partie, détiendra le pouvoir exécutif et judiciaire. Cela nous dépasse complètement !

De plus, **l'âge de la responsabilité passe de 16 à 14 ans. Si ce n'est pas de la stigmatisation des jeunes, on se demande ce que c'est...** Le système des SAC envers les mineurs est inefficace. Il n'est que très rarement appliqué et n'a pas de portée pédagogique de responsabilisation du mineur. Un gamin aura maintenant une amende de plus de 100 euros s'il est surpris, par exemple, à faire un tag. Nous nous demandons vraiment ce qu'il va en retenir, surtout que ce sont

AMBIANCE DE FIN DE CONSEIL

Notre dernière intervention a fait éclater le bouchon. Nous voulions savoir pourquoi le Collège nous avait refusé un endroit public pour notre distribution d'arbres fruitiers. Refus sous prétexte que nous sommes un groupement politique et que notre manifestation se déroulait trop près d'une autre manifestation, elle, apolitique ; à savoir, la journée de l'environnement de la majorité ! Le débat s'est alors complètement envenimé car nous demandions un minimum d'honnêteté intellectuelle et de considération à notre égard. Nous en avons aussi profité pour dénoncer l'attitude du président de

ne sont pas les idées de projets qui manquent dans notre commune. Nous avons par ailleurs lancé l'idée de placer une partie de l'argent dans des banques éthiques comme Triodos ou d'investir dans NewB, une banque coopérative. Et, pourquoi pas, comme d'autres communes l'ont fait, penser à une aide aux pays en voie de développement qui pourrait être bénéfique tant pour ces pays que pour notre commune, en terme d'échanges interculturels ou d'abolition des préjugés.

Faut-il rappeler qu'aucun de tous les projets diversifiés, souvent faciles à mettre en place ou peu onéreux que nous avons mis sur la table depuis notre arrivée au conseil communal n'a encore trouvé grâce aux yeux de la majorité ? Dernièrement, il en a été ainsi pour, par exemple, une prime à l'achat d'un vélo électrique, la réhabilitation d'accès à l'eau potable dans nos villages pour le tourisme ou l'instauration de normes sociales, éthiques et environnementales pour les marchés publics.

sûrement ses parents qui vont payer la sanction. Pourquoi ne pas plutôt avoir une politique de prévention ou d'éducation ? Et puis, nous sommes à Hamois, commune de 7000 habitants. Nous ne pensons pas que notre délinquance juvénile est très développée...

En conclusion, nous ne comprenons pas le pourquoi de ces modifications. **Il nous est impossible de nous asseoir sur le fondement de notre société qui est la séparation des pouvoirs et nous ne pensons pas qu'un problème peut être réglé en diminuant l'âge de la responsabilité et en augmentant le montant des amendes !** Et faut-il rappeler que de nombreux cas d'abus ont été déplorés partout en Belgique où des communes ont donné des SAC à tout va ?

Pour la majorité, par contre, le problème ne semble même pas se poser. Le bourgmestre a dévié le débat sous prétexte qu'il avait eu lieu au gouvernement fédéral et n'avait donc pas grand place au conseil communal. Or, **la commune avait bien le choix de mettre en place ou non ces mesures !** Le « débat » a donc plus porté sur le fait de savoir s'il fallait débattre pour ce point ou s'il fallait tout simplement accepter car cela avait été discuté ailleurs. Mais par rapport à la portée des modifications pour les citoyens de l'entité, presque pas un mot, à part réfuter platement certaines évidences. L'ambiance, déjà fortement refroidie à cause des autres points, est devenue alors glaciale.



séance et notre ras-le-bol par rapport aux soupirs et autres râlements quand nous prenons la parole. Le conseil communal est censé être un lieu de débat où des gens élus (et payés) par la population, donc responsables, travaillent. Et oui, parfois jusque 22h30.

Nous regrettons que le conseil se soit terminé en engueulades diverses et nous espérons que, maintenant que les choses ont été mises à plat, nous pourrions travailler plus sereinement et avec plus de respect les uns envers les autres.



Les dernières élections n'ont pas été favorables pour ECOLO. Ce constat nous a mené à nous structurer d'avantage et, après consultation des membres, Ecolo a mis en place un processus dit de « Re-génération ». Nous avons une politique anticipative, participative et constructive.

La tâche est ardue : accumulation de mesures anti-sociales, politique peu novatrice, mesures d'austérité à tous niveaux, ... sans parler du détricotage du travail participatif réalisé par ECOLO en Wallonie.

Nous ne nous lasserons pas de défendre, les valeurs de l'écologie humaine, sociale et environnementale, dans notre commune ainsi qu'aux autres niveaux de pouvoir.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont fait le choix de faire confiance à ECOLO.

C'est sûr, vous entendrez encore parler de nous !

RETROUVEZ-NOUS SUR FACEBOOK: Ecolo Hamois ou Hamois Vert

N'hésitez pas à aimer ou à partager nos articles pour ainsi toucher un maximum de monde

RETROUVEZ AUSSI TOUTE L'ACTUALITÉ D'ECOLO HAMOIS SUR NOTRE SITE www.ecolo.hamois.be

Envoyez-nous vos coordonnées si vous voulez être au courant par mail

Hamois-sous-Vert

Vous êtes intéressé par la vie dans votre commune ?

Vous avez des idées et l'envie de les mettre en place ? Des expériences à partager ? Venez nous rejoindre !

Même si vous avez peu de temps, votre contribution peut être précieuse pour nos villages.

Notre locale ECOLO Hamois tient une réunion tous les mois où vous pouvez amener vos propres sujets de discussions.

Si vous êtes intéressé, contactez-nous, nous vous y accueillerons !



**N'hésitez pas à nous contacter !
Nous sommes à votre disposition pour toutes questions, souhaits et informations.**

ECOLO HAMOIS

Auguste Carton (secrétaire de la locale)
Chaussée de Marche 73
5363 Emptinne
0496/87.82.91
ecolohamois@hotmail.be

NOS ÉLUS SONT AUSSI À VOTRE ÉCOUTE :

• AU CONSEIL COMMUNAL

- Guy Degruene 0476/66.44.20 degrune@hotmail.com
- Fabrice Lagneau 0475/697392 f.lagneau@hotmail.com
- Anne Nigot 0491/44.31.17 anne.nigot@gmail.com
- Alan Watterman : 0495/88.96.71
alan.watterman@live.be

• AU CPAS

- Auguste Carton carton.auguste@skynet.be
- Françoise Noël 0474/62.62.10 francoise-noel@scarlet.be

ECOLO